



SAMAGROW 2-5-2 ● ● ●



COMPOSITION

Granulés composés de 100% de fumier de porcs. Ce produit répond aux conditions de la réglementation européenne (CE) n°1069/2009 complétée par le règlement d'exécution (CE° n°142/2011 qui régularise l'utilisation des sous-produits animaux. Il répond à la norme NFU 42-001.

ANALYSE

88% de matière sèche
65% de matière organique
2,3% N (90% organique et 10% ammoniacal)
4,7% P₂O₅
2% K₂O 2,1% MgO
1,2% CaO 1,2% SO₄
Rapport C/N: 8,5 Diamètre des granulés: 4,5 mm
pH: 6,5 Poids spécifique: 0,7 kg/l

UTILISATION

Agriculture, arboriculture, viticulture.

LIVRAISON

En vrac, en big bags de 500 à 1250 kg
ou en sacs de 20 à 25 kg. de 25 kg.

AVANTAGES

- ✓ engrais écologique, sain et durable
- ✓ riche en matière organique
 - + meilleure qualité du sol + formation de humus
 - + amélioration de l'activité microbologique, de la structure, de l'aération et de la capacité de rétention en eau du sol
 - + stimulation du développement des racines
- ✓ riche en phosphore
 - + stimulation du développement des racines, de la floraison et de la formation des graines
 - + une composante importante du matériel génétique (ADN)
- ✓ nombreux oligo-éléments (Fe, Mn, B, Mo, Zn et Cu)
 - + des éléments constitutifs de la plante
 - + nécessaires à la gestion de l'eau, la photosynthèse, la division cellulaire, la fertilité et du métabolisme des protéines de la plante
- ✓ teneurs organiques des minéraux élevées
 - + Les nutriments se libèrent de manière progressive et prolongée
 - + Pas de lessivage
 - + Pas de risque de brûlure pour les feuilles et les racines
- ✓ installation de production moderne
 - + des granulés d'engrais de très haute qualité + inodores
- ✓ possibilité d'enrichir en engrais minéraux ou organiques, en acides humiques, en acides aminés ou en mélasse

.....

Ce produit répond aux conditions de la réglementation européenne (CE) no 1069/2009 qui réglemente, avec le règlement d'exécution (CE) no 142/2011, l'utilisation des sous-produits animaux. Il répond aussi aux exigences de la norme française NF U 42-001.